

Histoire de l'art

Titre conféré

Bachelor of Arts

Options

Pour la possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand», veuillez vous adresser au Département concerné (voir Contact).

Ce programme d'études offre une option **Archéologie**.

Langues d'études

Etudes en deux langues, en français et allemand

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Accès à des études de niveau supérieur

Ce programme de bachelor donne accès aux programmes de master **Histoire de l'art**, [Archéologie](#) (avec option Archéologie).

Le programme de bachelor en Histoire de l'art offre aux étudiantes et étudiants la possibilité d'acquérir des connaissances en Histoire de l'art sur une large période chronologique allant de l'Histoire de l'art et Archéologie classique à l'Histoire de l'art contemporain. En fonction de leurs intérêts, les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'approfondir les périodes de leur choix.

Ce programme d'études est enseigné en partie en français et en partie en allemand. Les étudiantes et étudiants suivent obligatoirement des cours dans les deux langues, la répartition étant fixée en fonction des enseignements, mais il est toujours possible de choisir sa langue d'exposé, de travail écrit et d'examen (français ou allemand).

La structure du programme consiste en un tronc commun et un approfondissement. Dans le cadre du tronc commun, il s'agit d'acquérir des connaissances de base dans toutes les périodes de l'Histoire de l'art. L'approfondissement permet aux étudiantes et étudiants de choisir d'étendre leur apprentissage dans trois des quatre périodes de l'Histoire de l'art ou de faire une option «Archéologie» avec un ensemble de cours et stages spécifiques qui leur ouvrent, s'ils le souhaitent, la possibilité de faire un master en Archéologie.

Profil du programme d'études

Le programme de bachelor en Histoire de l'art offre aux étudiantes et étudiants la possibilité d'acquérir des connaissances en Histoire de l'art sur une large période chronologique: Histoire de l'art contemporain (XX^e et XXI^e siècles), Histoire de l'art moderne, Histoire de l'art médiéval (occidental et byzantin) et Histoire de l'art

et Archéologie classique. En fonction de leurs intérêts, les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'approfondir les périodes de leur choix.

Tronc commun

Le tronc commun permet d'accomplir quatre modules obligatoires. Chacun de ces modules à caractère introductif correspond à l'une des quatre périodes de l'Histoire de l'art. Les étudiantes et étudiants acquièrent ici des connaissances de base nécessaires à la compréhension et à l'interprétation des oeuvres d'art par rapport à la matérialité, au contexte historique et aux fonctions de celles-ci. L'objectif de la formation sera de maîtriser les grands courants stylistiques et la classification des oeuvres d'art depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les méthodes d'analyse formelle et de contenu, ainsi que l'approche scientifique des oeuvres seront l'un des principaux piliers de l'enseignement.

Approfondissement en Histoire de l'art

Les étudiantes et étudiants choisissent de faire ici trois des quatre modules à disposition. Chaque module permet d'approfondir les connaissances et méthodes d'analyse dans le cadre de thématiques spécifiques aux périodes respectives. Différentes méthodologies et processus d'interprétation sont mis à l'épreuve. L'approche scientifique de la description, de l'analyse et de l'interprétation est encouragée dans le cadre d'études de cas.

Option Archéologie

L'option en Archéologie est ancrée dans les modules trois et quatre du tronc commun, complétés par trois modules. Elle est tournée d'une part vers l'apprentissage des techniques et des méthodes de l'archéologie, y compris une initiation à l'archéométrie, d'autre part vers la connaissance des monuments, des objets, de la culture matérielle et artistique de l'Antiquité classique (grecque et romaine) en développant une approche anthropologique. La plupart des cours sont donnés en français, avec la possibilité de suivre certains enseignements en allemand.

Objectifs de formation et débouchés

Cette formation a pour but de transmettre des connaissances de base pour toutes les périodes de l'Histoire de l'art et de sensibiliser à l'usage critique de diverses sources, interprétations, méthodes et théories. Ces connaissances ouvrent aux étudiantes et étudiants un accès aux emplois (dans le domaine des musées, du marché de l'art, de la culture et de l'édition, à la conservation des monuments historiques, au réseau des musées, des galeries et du marché de l'art, services archéologiques etc.) ou à un approfondissement des études dans le cadre d'un master.

Organisation des études

Structure des études

120 crédits ECTS + 60 crédits ECTS dans un programme d'études secondaires au choix, 6 semestres

Plan d'études

<http://studies.unifr.ch/go/JpcAi>

Remarque

Ce programme d'études peut être choisi conjointement avec le programme d'études à 60 crédits ECTS «Musicologie et histoire du théâtre musical».

De nouveaux plans d'études sont en cours d'approbation et seront effectifs à partir du semestre d'automne 2023. Le projet pédagogique qu'offre le Département d'histoire de l'art et d'archéologie reste inchangé. Néanmoins, les modules compris dans les plans d'études BA120 Histoire de l'art, BA120 Archéologie, BA60 Histoire de l'art et BA60 Archéologie, feront l'objet d'une réorganisation. Dès leur approbation, vous trouverez les nouveaux plans d'études sur cette même page. Pour toute question, veuillez contacter les conseillères et conseillers aux études.

Admission

Les **diplômes suisses de fin d'études** suivants permettent une **admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg:

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Maturité professionnelle ou spécialisée + certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

La **liste de tous les autres diplômes suisses reconnus** peut être consultée sur le site web de swissuniversities: <https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-swisscertificates>

Pour être reconnus, **les diplômes étrangers de fin d'études** doivent être équivalents, pour l'essentiel, à une maturité gymnasiale suisse; ils doivent être de formation générale. Un diplôme d'études secondaires supérieures est considéré de formation générale si, entre autres, il porte sur six branches d'enseignement suivies en continu pendant les trois dernières années selon la liste suivante:

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie ou chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie ou histoire ou économie/droit)
6. Branche à choix (informatique ou philosophie ou une langue supplémentaire ou une branche parmi les branches 4 ou 5)

Les exigences générales d'**admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg pour les diplômes étrangers de fin d'études ainsi que les **conditions d'admission spécifiques pour chaque pays** peuvent être trouvées sur le site web de swissuniversities: <https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-countries>. De plus, les candidates étrangères et les candidats étrangers doivent apporter **la preuve de compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand**.

Toutes les directives peuvent être consultées sous: <https://studies.unifr.ch/go/adm-guidelines>

L'évaluation de diplômes étrangers de fin d'études se base sur les

«Recommandations pour l'évaluation des certificats de fin d'études secondaires étrangers» adoptées par la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities le 11.11.2021 (<https://studies.unifr.ch/go/swissuniversities21fr>). Les conditions d'admission ne sont valables que pour l'année académique respective. Le Rectorat de l'Université de Fribourg se réserve le droit de les modifier à tout instant.

Variantes

Est également offert en tant que programme d'études secondaires (60/30 crédits ECTS).

Contact

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département d'histoire de l'art et d'archéologie
Dr Alexandre Varela
alexandre.varela@unifr.ch
<http://studies.unifr.ch/go/fr-art-history>